

VIE QUOTIDIENNE

- Conseil municipal : jeudi 7 décembre 2023 à 18h30, en mairie.



REPAS ET COLIS DES SENIORS



Aux aînés de 77 ans et plus, la municipalité du Tour du Parc vous invite

À partager un déjeuner convivial animé en présence d'un magicien, le 19 décembre 2023 à 12h dans le salon Raymond Marcellin à l'Espace Pierre Derennes.

ou

À recevoir un colis cadeau de Noël comprenant des chips de sarrasin, palets bretons, café, tablette de chocolat noir, rochers à la noisette, rillettes de Saint-Jacques, mousse de canard, pâté Hénaff.

Pour la bonne organisation de cet événement,

Veillez exprimer votre choix à la mairie avant le 20 novembre 2023.

PLU PLAN LOCAL D'URBANISME



Dans le cadre de la révision du PLU, la phase de concertation se poursuit ! A la mairie, l'exposition évolutive retrace désormais les éléments présentés lors de la réunion publique du 30 octobre 2023. En outre, il vous est possible de consulter le projet de zonage. Bien que provisoire et susceptible d'évoluer, ce projet vous éclaire sur la manière dont la municipalité entend mettre en œuvre son projet politique en matière d'aménagement.

A l'issue de cette phase de concertation (espérée au 1^{er} trimestre 2024), la commune arrêtera son PLU afin de recueillir l'avis des personnes publiques associées, puis, dans un second temps, de lancer l'enquête publique.



Lancement des travaux à Balanfournis



Du 6 novembre 2023 au printemps 2024

Travaux réalisés par COLAS (02 97 54 21 60) et Morbihan Énergies (02 97 62 07 50)

Les enjeux du projet de réaménagement concernent les points suivants :

1. **Marquer les 3 entrées en secteur habité** (en venant de Surzur, du Tour du Parc et de Sarzeau) via un dispositif routier adapté pour permettre un ralentissement du flux routier et une meilleure sécurisation des riverains (piéton et cycliste) : bandes rugueuses, rétrécissement de chaussée, marquages au sol, etc. A voir en fonction des propositions de la maîtrise d'œuvre.
2. **Retrouver une place pour le piéton et le cycle.** Aux vues des largeurs actuelles de la voie, il semble inévitable de buser un des 2 fossés afin de retrouver un espace dédié aux circulations douces. Le choix du fossé à buser sera argumenter par des raisons techniques et financières.
3. **Une voie partagée entre le trafic routier** (voitures, camions, engins agricoles et ostréicoles), **le passage des piétons, des riverains et des cyclistes.**

Début novembre 2023, les travaux ont démarré par les réseaux d'eaux pluviales. Ils se poursuivront jusqu'au printemps 2024. Entre temps, Morbihan énergies interviendra pour procéder à l'enfouissement des réseaux.

- Un **giratoire** sera créé au carrefour de la route de Belle Croix et de la route de Surzur.
- Des **écluses** marqueront l'entrée et la sortie du secteur sur la route de Belle Croix, tandis que des **ralentisseurs** seront créés sur la route de Surzur et sur la route de Belle Croix.
- Des **cheminements piétons sécurisés** et délimités par des ganivelles seront créés sur la route de Belle Croix ; un **chaucidou** sera mis en place sur la route de Surzur.
- Le ramassage des ordures ménagères et le transport scolaire seront sécurisés.



« L'école du dehors »

Un chariot et des enfants accompagnés d'adultes... Depuis le mois de septembre vous avez peut-être croisé ce drôle de cortège dans les rues de la commune : il s'agit d'élèves avec leur enseignante plus précisément ceux de la classe des ce2-cm1-cm2 de Christelle SCOPSI.

En effet, une fois par semaine, tout ce petit monde prend la route pour aller faire « l'école du dehors ». Direction la plage, les marais, le lavoir ou le jardin de l'école, en cas de météo incertaine !

Mais ne vous y trompez pas : ceci est bien un **temps d'apprentissage** : les périmètres, les adjectifs, l'ordre alphabétique, la symétrie ou bien encore les conversions sont au programme. L'objectif étant de **donner du sens aux notions apprises à l'école** en les proposant de manière plus concrète. Chaque semaine, deux parents accompagnants encadrent et participent à des moments privilégiés aux côtés de leurs enfants.

Les élèves sont aussi **sensibilisés aux gestes écologiques avec le ramassage des déchets** qu'ils trouvent sur le trajet et la pesée une fois en classe. Par leur expérience sur le terrain, ils se préparent à devenir de futurs citoyens.



« L'école du dehors veut dire qu'on va dehors pour apprendre des choses »

« J'aime l'école du dehors parce que l'on fait des jeux avec ce que l'on trouve à la mer ou dans la forêt. Je n'aime pas quand j'ai les chaussettes mouillées... »

« J'aime bien l'école du dehors parce qu'on travaille dehors et qu'on apprend plein de nouvelles choses, on découvre des éléments »

Témoignages des élèves.

MARCHÉ : Le dimanche matin : place des 4 frères Le Blouch.

NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18 / SAMU : 15 / Gendarmerie : 17
Dr Richard : 02 97 67 34 07 / Ecole Publique : 02 97 67 30 70

Ne pas jeter sur la voie publique

Mairie du Tour du Parc o 1 Place de la Mairie, 56370 LE TOUR DU PARC
Téléphone : 02 97 67 30 01 o www.letourduparc.fr

Directeur de la publication : François MOUSSET
Réalisation : La commission communication
Distribution : Elus et agents communaux
Crédits photos : Mairie du Tour du Parc, les associations communales
Impression : Mairie du Tour du Parc
Tirage : 1000 exemplaires
Dépôt légal : N°1516-09 mai 2017
Papier 100% recyclé - certifié Blue Angel et Ecolabel Européen
ISO 9001 / ISO 14001 / OHSAS 18001 / DIN 67 38 / PCF / COneutral.

